

DICTIONNAIRE
DE
L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE
ET DE TOUS SES DIALECTES
DU IX^e AU XV^e SIÈCLE

COMPOSÉ D'APRÈS LE DÉPOUILLEMENT DE TOUS LES PLUS IMPORTANTS DOCUMENTS
MANUSCRITS OU IMPRIMÉS
QUI SE TROUVENT DANS LES GRANDES BIBLIOTHÈQUES DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE
ET DANS LES PRINCIPALES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES,
MUNICIPALES, HOSPITALIÈRES OU PRIVÉES

PAR
FRÉDÉRIC GODEFROY

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET HONORÉ DEUX FOIS, PAR L'INSTITUT, DU GRAND PRIX GOBERT

TOME DIXIÈME

COMPLÉMENT
INACCOUTUMÉ — ZOOPHYTE



PARIS (2^e)
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER
1902

MARMOTTE, s. f., anc., singe :

Ors et lions et *marmottes* et singes.
(*Mort Aymeri*, 2550.)
Singes et *marmottes*.
(*Rose*, ms. Corsini, f° 1184.)

Cf. **MARMOTE**, V, 180°.

MARMOTTER, v. a., dire entre ses dents :

Marmoter. To mumble, mutter, murmur to speake, or utter a thing, between the teeth. (COTGR.)

— Absol. :

Ainsi *marmotant* de la bouche et dodelinant de la teste. (RAB., *Garg.*, XXII.)

MARMOTTEUR, s. m., celui qui marmotte.

— *Marmotteuse*, s. f. :

Vieilles *marmotteuses*. (P. LE LOYER, *Hist. des spectres*, dans *Dict. gén.*)

MARMOUSET, s. m., figurine représentant une idole ; par extens. figurine bizarre :

A Paris un encontre o la compagnie de aucuns compaignons un autre en la rue des *marmouses*. (H. DE MONDEV., *Chirurg.*, B. N. 2030, f° 99.)

Pavé en la rue faisant le coing des *Marmozes*. (1468, *Compt. de Nevers*, CC 62, f° 24 r°, A. mun. Nevers.)

Banc assis vis a vis de l'astre,
Banc faict a petiz *marmouzetz*.
(*Les Blasons domest.*, Blas. du Banc, Poés. fr. des xv^e et xvi^e s., VI, p. 250.)

Ces gourmands commencerent a gausser et railler a la reformee, disant qu'aucun ne les voyoit, puis se retournant vers l'image du Christ : Peut estre, disoient ils, *marmouset*, que tu nous accuseras, garde d'en dire mot, *marmouset*, et jetoient des pierres contre icelle, avec un nombre de telles paroles injurieuses. (FRANÇ. DE SAL., *Etend. de la Croix*, III, 1.)

Cf. V, 180°.

MARNE, **MARNER**, mod., v. **MARLE**, **MARLER**.

MARNEUX, adj., qui appartient à la marne :

Marneux. Fule of (withe) marle. (COTGR.)

MARNIÈRE, mod., v. **MARLIÈRE**.

MARONAGE, s. m.

Cf. **MAIRENAGE**, V, 87°.

MAROQUIN, s. m., peau de bouc ou de chèvre, grenue, apprêtée avec de la noix de gallé ou du sumac :

Pieces de tapisserie de *marroquin* rouges. (1524, *Inv. de Marg. d'Autr.*, dans *Correspond. de Maximil.* 1^{re} et de *Marg.*, II, 486.)

De la peau seront faictz les beaulx *marroquins* lesquels on vendra pour *marroquins* turquins. (RAB., *Quart liv.*, XVI.)

MAROQUINERIE, s. f., fabrication, commerce du maroquin :

Marroquinerie, ouvrage de maroquinier. (MONET.)

MAROQUINIER, s. m., celui qui fabrique, qui vend le maroquin :

Maroquinier, qui travaille le maroquin. (MONET.)

MAROTTE, s. f.

Cf. **MAROTE** 1, t. V, p. 181°.

MAROUFLE, s. m., homme grossier :

Les *maroufles* en grant esbahissement disoient l'un a l'autre. (RAB., *Garg.*, XXXV.)

1. **MARQUE**, mod., v. **MERQUE**.

2. **MARQUE**, s. f., représailles ; partic., anc., autorisation donnée par un État à un particulier de se faire justice lui-même aux dépens de celui qui l'a lésé :

Nous voulons et leur octroyons que pour cause des *marques* a donner contre les subjets desdiz royaumes... (1339, *Ord.*, II, 137.)

Disant que par plusieurs fois il est advenu et advient souventesfois en nostre dit pays de Dauphiné que plusieurs personnes porteurs de lettres obligatoires que l'on dit estre faites et scellées sous ledit petit scel de Montpellier se sont efforcées et efforcent de jour en jour de contraindre et executer rigoureusement, par maniere de *marque*, plusieurs desdits complaignants sous ombre et par vertu des dites lettres obligatoires. (1371, *Ord.*, V, 384.)

Item voulons et leur octroyons (aux Juifs) que il puissent venir demorer ou dit royaume, sens ce il puissent estre pris, arrestez ou empeschiez par vertu d'aucune *marque*, de gagement de *marque* ou par vertu de quelconques autres privileges. (1372, *Ord.*, V, 493.)

Cf. **MERQUE**, V, 261°.

MARQUER, mod., v. **MERCHIER**.

MARQUETER, v. a., parsemer de marques :

Les plumes (de Postarde) de sa queue sont blanches a la racine vers la partie qui touche le croupion, tannees par dessus, *merquetees* de noir. (BELON, *Nat. des oys.*, 5, III.)

Marqueter d'ardoyses une maçonnerie. (9 mai 1554, *Lett. du Bailli de Blois*, B. N., Cab. général., Bret. de Villandry.)

Marbre diapré et *marquetté*. (DELORME, *Archit.*, V, prol.)

— Former de pièces de marqueterie :

Un escriin de cypres *marquété* et ferré d'argent. (1380, *Inv. de Ch. V*, n° 3044.)

MARQUETERIE, s. f., assemblage de pièces de rapport, de matière ou de couleur différente :

Ymages de *marqueterie*. (1416, dans *Dict. gén.*)

— Fig. :

Et a la mienne volonté que luy voulant icy redonner la vie a demy ensevelie par l'ingratitude des ans, il la donne pareillement a ce mien œuvre, par le plaisir que le lecteur pourra recevoir en voyant quelques *marqueterie* de son histoire. (E. PASQUIER, *Rech.*, VI, 22.)

MARQUEUR, s. m., celui qui met une marque sur quelque chose :

Nomination d'un *marqueur* des mesures. (1328, *Liv. des jurad.*, A. mun. Agen, BB 23.)

Les monnoyeurs estans aussi appelez croiseurs et *marqueurs*, qui sont noms plus particuliers. (H. EST., *Precell.*, p. 106, éd. 1579.)

MARQUIS, mod., v. **MARCHIS**.

MARQUISAT, s. m., titre, dignité de marquis :

Et par plusieurs fois les bastars ont succédé au *marquizat* de Ferrare devant les legitimes. (O. DE LA MARCHE, *Mém.*, I, 114.)

MARQUISE, mod., v. **MARCHISE**.

MARRAINE, s. f., celle qui tient un enfant sur les fonts de baptême ; par extens., celle qui assiste le baptême :

Baptisez la, pur que Deus en ait l'anme
Cil li respundent : Or seit fait par *marraines*.
(*Rot.*, 3981.)

Et si me salues, a le departison,
Supplante vostre fille (ains n'vi se bien non)
Et ma douce *marine*, qui vous tient a baron.
(*Charles le Chauve*, B. N. 24372, f° 28°.)

Marrene. (4 mai 1392, *Reg. du Châtelet*, II, 530.)

Et tinrent ycelui enfant sur les fons ledit conte et l'evesque de Cambray ; et les *marines* furent la duchesse de Cleves et la comtesse de Namur. (MONSTRELET, *Chron.*, II, 99.)

Vous estes, je le veux avec vous, ma *marrine*,
Mon nom m'avez donné, vostre filleul seray.
(*CHOLIERES*, *Mél. poét.*, Sonn., XXXIX, éd. 1588.)

Pour paryns et *marynes*. (J. PUSSOT, *Journalier*, p. 19, E. Henry et Lorient.)

MARRI, adj., affligé :

Je n'en puis mais, tant sui je plus *maris*.
(*Raoul de Cambrai*, 3593.)

Ainsy party en desplaisance
D'amour, faisant chiere *marrie*.
(*CHARLES D'ORL.*, *Poés.*, p. 158.)

MARRON, s. m., fruit du marronnier.

Cf. **MARON**, V, 181°.

MARRONNIER, s. m., variété de châtaignier greffé :

Marronnier. The great chesnut tree. (COTGR.)

MARS, s. m., troisième mois de l'année :

Ce fu fait en mois de *marce*. (Trad. du xiii^e s. d'une charte de 1240, *Cart. du Val St-Lambert*, B. N. 1. 10176, f° 37°.)